

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, November 26, 1992

• 1021

Le président: À l'ordre!

Étant donné que nous avons quorum, nous allons commencer immédiatement: Projet de loi C-73, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes.

Nous allons entendre aujourd'hui, du Congrès du travail du Canada, M^{me} Nancy Riche; de l'Association des maîtres de postes et adjoints, M. Ernie Blois; du Syndicat des postiers du Canada, M. Darrell Tingley; et de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (Syndicat des employés des postes et communications), M^{me} Larissa MacFadden.

Bienvenue à tous. Vous remarquerez qu'on a pris un certain temps ce matin avant de débiter, et cela à cause des votes qui doivent se tenir à la Chambre des communes. Comme nous avons quorum, je pense que mes deux collègues seront d'accord pour que l'on puisse procéder dès maintenant à l'audition des témoins. Je crois que dans les prochaines minutes, ou heures, d'autres collègues viendront se joindre à nous afin de prendre connaissance de vos propos, de vous poser des questions, et je suis certain qu'ils recevront d'excellentes réponses.

Bienvenue à vous tous, et si vous avez une déclaration d'ouverture à faire, je vous inviterais à prendre la parole immédiatement.

Ms Nancy Riche (Executive Vice-President, Canadian Labour Congress): Yes, we do actually have a very lengthy opening statement, and now I plan to read it all because your colleagues will get a chance to read it from the record since they're not here.

I understand the vote is on, but it's too bad. This is a very important piece of legislation, even if the rest of the country is not jumping up and down over it. It's a little unfortunate that we've had a vote at the same time. However, we do hope they'll come and be able to participate in the question and answer.

You have introduced the group with me. I am the executive vice-president of the Canadian Labour Congress. The three unions with me this morning are all affiliates of the Canadian Labour Congress. In their respective unions, Ernie is the president, Darrell is the national president and Larissa is a regional director. They are the leadership of the unions, the workers who are actually on the front line of the post office and the employees that the bill speaks to. I would hope that the committee would treat their remarks as on behalf of the membership. This is in spite of Minister Andre's suggestion that they don't speak for the membership. I think it's similar with the elected people, just as Harvie Andre is the elected person of his constituency.

I believe you have a copy of our executive summary. I want to read through it for the record.

On behalf of the 2.4 million members, the Canadian Labour Congress welcomes the opportunity to present its views on Bill C-73, An Act to amend the Canada Post Corporation Act. This bill has implications for all CLC

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 26 novembre 1992

The Chairman: Order!

As we have a quorum, we will start immediately. We are studying Bill C-73, an Act to amend the Canada Post Corporation Act.

Today, our witnesses are Ms Nancy Riche, of the Canadian Labour Congress; Mr. Ernie Blois, of the Canadian Postmasters and Assistants Association; Mr. Darrell Tingley, of the Canadian Union of Postal Worker; and Ms Larissa MacFadden, of the Public Service Alliance of Canada (Union of Postal Communications Employees).

Welcome to everyone. You will have noticed that we are late in beginning this morning. That is because of votes being held in the House of Commons. But, as we have quorum, I think my two colleagues will agree to start hearing the witnesses immediately. I think that in the next minutes, or hour, other colleagues will join us in order to hear what you have to say and to ask you some questions and I have no doubt that they will get excellent answers.

Welcome to you all. If you have an opening statement to make, please do so immediately.

Mme Nancy Riche (vice-présidente exécutive, Congrès du Travail du Canada): Oui, nous avons effectivement une déclaration d'ouverture assez longue que j'ai l'intention de lire intégralement afin que vos collègues, qui ne sont pas ici pour m'entendre, puissent au moins la lire dans le procès-verbal.

Je comprends qu'il y a un vote, mais c'est dommage. Ce projet de loi est très important, même s'il n'a pas suscité un débordement de réactions dans la population en général. C'est un peu malheureux qu'il y ait un vote en même temps que cette séance. Toutefois, nous espérons que les autres députés pourront se joindre à nous pour la période de questions.

Vous avez présenté les personnes qui m'accompagnent. Je suis la vice-présidente exécutive du Congrès du Travail du Canada. Les trois personnes qui m'accompagnent ce matin représentent des syndicats affiliés au Congrès du Travail du Canada. Ernie est président, Darrell est président national et Larissa est directrice régionale de leur syndicat respectif. Ils sont à la fois des dirigeants syndicaux, des travailleurs en contact direct avec la clientèle de Postes Canada et des employés visés par le projet de loi. J'espère que les membres du comité admettront qu'ils parlent au nom des travailleurs syndiqués même si le ministre Andre a laissé entendre le contraire. Ils sont des représentants élus, tout comme Harvie Andre est le représentant élu de ces commettants.

On vous a distribué, je crois, un exemplaire du résumé de notre mémoire. Je vais le lire aux fins du procès-verbal.

Le Congrès du Travail du Canada est heureux de l'occasion qui lui est donnée de commenter, au nom de ses 2,4 millions de membres, le projet de loi C-73 visant à modifier la Loi sur la Société canadienne des postes. Le